

Cette expression si populaire du chef de l'État, prononcée le 12 mars 2020 à l'aube de l'épidémie et du premier confinement durant la crise du Covid-19, est devenue une véritable source d'inspiration pour l'ARPEJ et toutes les têtes pensantes de la DISP de Bordeaux.

Mais malheureusement, ici point de mesure pour protéger les personnels, c'est même plutôt le contraire !

En effet, l'ensemble des agents ESP de la Nouvelle-Aquitaine, voient leurs missions augmenter de façon exponentielle, leur imposant des journées de plus en plus longues, et ce, sans aucun respect des règles de sécurité.

Il faut effectuer les missions, « quoi qu'il en coûte ».

Il y a quelques semaines, un équipage du PREJ de Poitiers se voit imposer une relève pour se rendre au TGI de Bordeaux, alors même qu'il effectue déjà une présentation devant un juge d'instruction de Poitiers. Les collègues arriveront à destination aux alentours de 18h, **ce qui est totalement inconcevable pour notre organisation syndicale.**

Plus récemment, un ordre verbal a été donné aux PREJ de Gradignan afin qu'ils effectuent une extraction judiciaire d'un chef d'une mafia des pays de l'Est. Ce détenu classé escorte 3, devait être extrait sans renfort, alors même que la fiche Genesis prévoyait clairement une escorte 3 renforcée avec la présence des FSI.



Neuville, le 02/10/2024

Une véritable roulette russe avec la sécurité des personnels !

Il semble bien loin ce mois de mai 2024 où l'ex-garde des Sceaux déclarait « *notre pays est en deuil* » après l'effroyable attaque qu'avait subi un convoi pénitentiaire et qui coûta la vie à deux agents du PREJ de Caen.

Tristesse, colère, stupeur et effroi avaient envahi toute une profession, mais également toute une nation !

Manifestement, certains n'ont toujours rien compris ou ont déjà oublié !

Et que dire du protocole d'accord du 13 juin 2024, dans lequel le ministère s'engage à apporter des réponses fortes et rapides aux besoins de sécurité et de protection des agents pénitentiaires dans l'exercice de leurs missions ?

À travers un comité interrégional de suivi du protocole d'accord, la DISP de Bordeaux voudrait faire croire à tous les acteurs concernés, qu'elle met tout en œuvre pour améliorer la qualité et les conditions de vie au travail des agents ?

Quelle ironie !

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !

